



SYNDICAT DES EAUX
de la Région de Mangiennes

**Rapport annuel
sur le Prix et la Qualité du Service
public de l'assainissement collectif**

Exercice 2021

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Présenté en Assemblée Générale du 30 juin 2022

Résultat du vote 29

Pour :

Contre :

Abstention :

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Volumes facturés	5
1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	6
1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	6
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	21
2.1.	Modalités de tarification	21
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)	22
2.3.	Recettes	22
3.	Indicateurs de performance	22
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	23
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)	24
3.3.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	25
4.	Financement des investissements	26
4.1.	Montants financiers	26
4.2.	Etat de la dette du service	26
4.3.	Amortissements	26
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	26
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	27
5.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	28
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	17

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Mangiennes
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : SIVOM
- Compétences liée au service : **Compétence prise le 01/01/2013**

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : BILLY SOUS MANGIENNES, DAMVILLERS, ROUVROIS-SUR-OTHAIN, SPINCOURT, MANGIENNES, NOUILLONPONT, PILLON
- Existence d'une étude de zonage Non Oui, date d'approbation : 2011
- Existence d'un règlement de service Non Oui, date d'approbation : 2021
- Existence d'une CCSPL Non Oui

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 régie intéressée
 gérance
 délégation de service public : affermage
 délégation de service public : concession

1.3. *Estimation de la population desservie (D201.0)*



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **2 718** habitants au 31/12/2021 (192 habitants sur Rouvrosis, 630 habitants sur Spincourt, 372 habitants sur Billy, 635 habitants sur Damvillers, 397 sur Mangiennes, 236 sur Nouillonpont, 256 sur Pillon)

1.4. *Nombre d'abonnés*



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **1 293** abonnés au 31/12/2021.

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021
SPINCOURT	287	293
ROUVROIS	78	78
BILLY	166	166
DAMVILLERS	345	345
MANGIENNES	203	203
NOUILLONPONT	93	95
PILLON	113	113
Total	1 285	1 293

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchements) est de 49 abonnés/km pour Spincourt, de 39 abonnés/km pour Rouvrois, de 50 abonnés/km pour Billy, de 51 abonnés/km pour Damvillers, de 27 abonnés /km pour Mangiennes, de 28 abonnés/km pour Nouillonpont, de 66 pour Pillon au 31/12/2021

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2.17 habitants/abonnés pour Spincourt, 2.46 habitants/abonnés pour Rouvrois, 2.24 habitants/abonnés pour Billy, 1.84 habitants/abonnés pour Damvillers, 1.95 habitants/abonnés pour Mangiennes, 2.48 habitants/abonnés pour Nouillonpont, 2.26 habitants/abonnés pour Pillon au 31/12/2021.

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³			Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³		
	Abonnés domestiques ⁽¹⁾	Abonnés non domestiques	Total des volumes facturés aux abonnés	Abonnés domestiques ⁽¹⁾	Abonnés non domestiques	Total des volumes facturés aux abonnés
SPINCOURT	25 449	0		22 783	0	
ROUVROIS	7 274	0		9 456	0	
BILLY	12 000	0		14 547	0	
DAMVILLERS	27 291	0	95 007	25 636	0	108 373
MANGIENNES	14 631	0		15 510	0	
NOUILLONPONT	8 362	0		9 931	0	
PILLON				10 510	0	

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Aucune autorisation de déversements d'effluents industriels n'est prévue.

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 1.5 km de refoulement, 4.1 km de réseau unitaire hors branchements et 0.4 km de réseau séparatif hors branchements pour Spincourt
- 0.5 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements, 1.5 km de réseau unitaire hors branchements pour Rouvrosis
- 0.5 km de refoulement, 1.9 km de réseau unitaire hors branchements, et 0.9 km de réseau séparatif hors branchements pour Billy,
- 2.5 km de réseau unitaire hors branchements, 2.8 km de réseau séparatif hors branchements et 1.4 km de refoulement pour Damvillers,
- 4.6 km de réseau unitaire hors branchements, 0.5 km de réseau séparatif hors branchements et 2.4 km de refoulement pour Mangiennes,
- 2.6 km de réseau unitaire hors branchements, 0.1 km de réseau séparatif hors branchements et 0.7 km de refoulement pour Nouillonpont,
- 1.2 km de réseau unitaire hors branchements, 0.2 km de réseau séparatif hors branchements et 0.3 km de refoulement pour Pillon

soit un linéaire de collecte total de 30.6km.

Les travaux de Saint Laurent sur Othain ont débutés le 1^{er} juillet 2021, la mise en service de la STEP est prévue avant le 1^{er} juillet 2022

1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 7 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées. :

STEP n°1 : STEP SPINCOURT
Code SANDRE de la station : 025550002607

Traitement des effluents

- Type de station :
 Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques
 Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)
- Commune d'implantation : Spincourt
- Capacité nominale : 850 Equivalent Habitant (EH)

Le nombre d'abonnés raccordés à la station d'épuration est de : 293 abonnés

La population raccordée à la station d'épuration est de : 630 habitants

Prescriptions de rejet : Arrêté du 25 juillet 2015

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau du Puget

Rejet polluant autorisé :

Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendements (%)
DBO ₅	15	85
DCO	85	70
MES	25	75

NKj	5	80
Pt		40

Charges reçues par l'ouvrage :

Paramètres	Charges reçues par l'ouvrage	
	Charges brutes de substances polluantes collectées (kg/j)	Rendement de la station d'épuration (%)
DBO ₅	14.8	99.3
DCO	35.1	98.5
MES	44.7	99.6
NKj	2.2	98.5
Pt	0.6	77.7

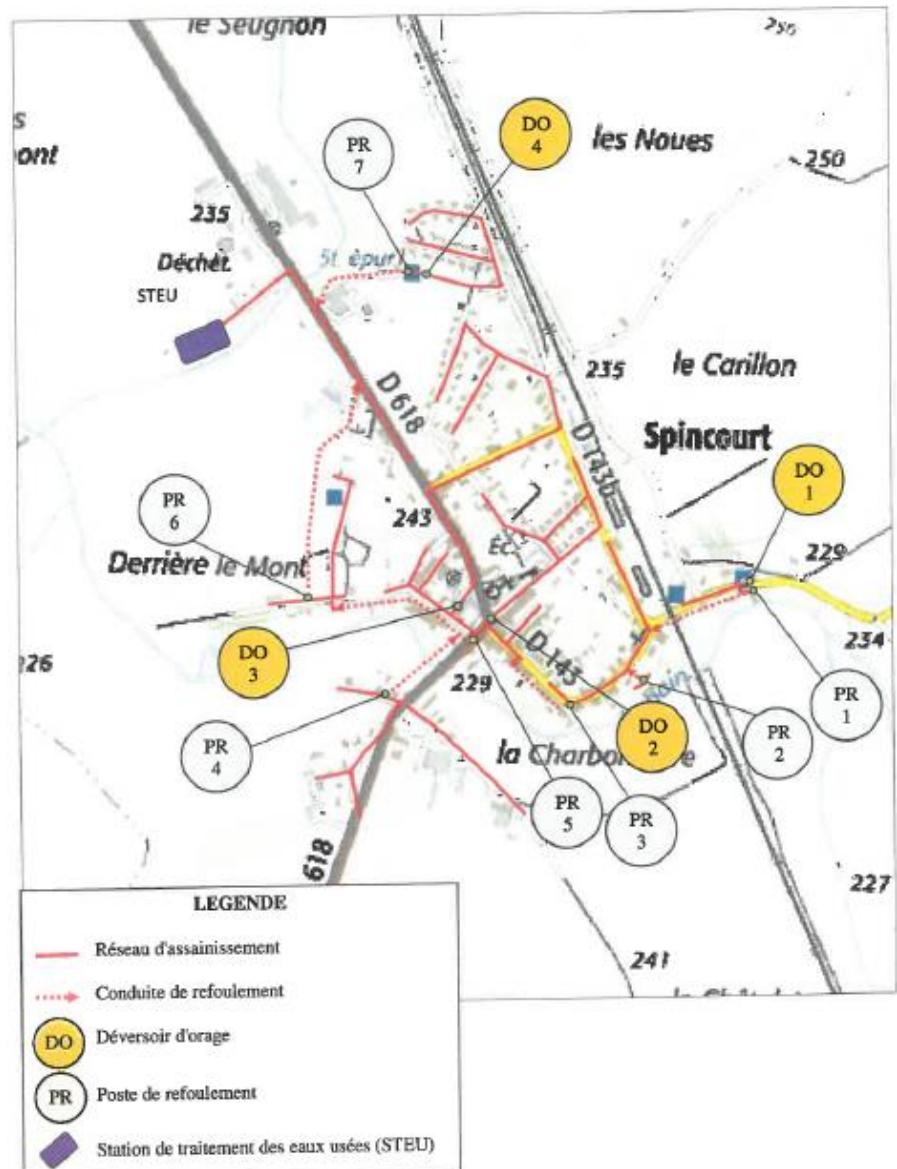


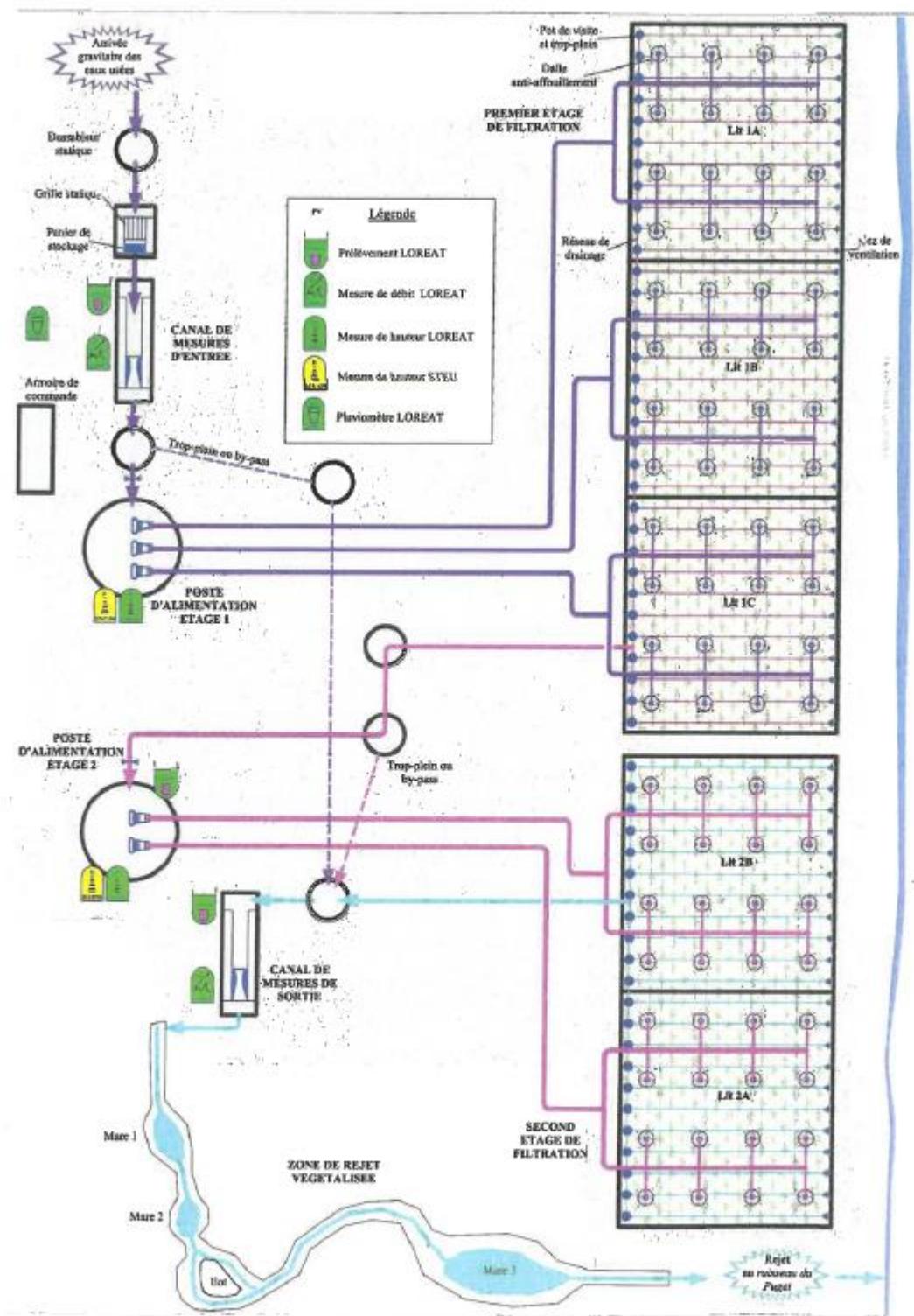
Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

Tonnage de boues produites	2021
en tonnes de matière sèche (tMS)	0 tMS

Les ouvrages présents sur le réseau d'assainissement de la STEP de Spincourt sont les suivants :

- 7 postes de relevages
 - *Chemin de l'angle
 - *Rue du moulin
 - *Rue du faubourg
 - *Trou du zouave
 - *Poste du Crédit Agricole
 - *Rue des tanneries
 - *Ancienne step
- 2 postes de refoulement à la step (1 pour chaque étage)





Traitement des effluents

- Type de station :
 Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques
 Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)
- Commune d'implantation : ROUVROIS-SUR-OTHAIN
- Capacité nominale : Inférieur à 200 Equivalent Habitant (EH)
- Le nombre d'abonnés raccordés à la station d'épuration est de : 78 abonnés
- La population raccordée à la station d'épuration est de : 192 habitants
- **Prescriptions de rejet**
- Arrêté du 25 juillet 2015
- Milieu récepteur du rejet : L'Othain



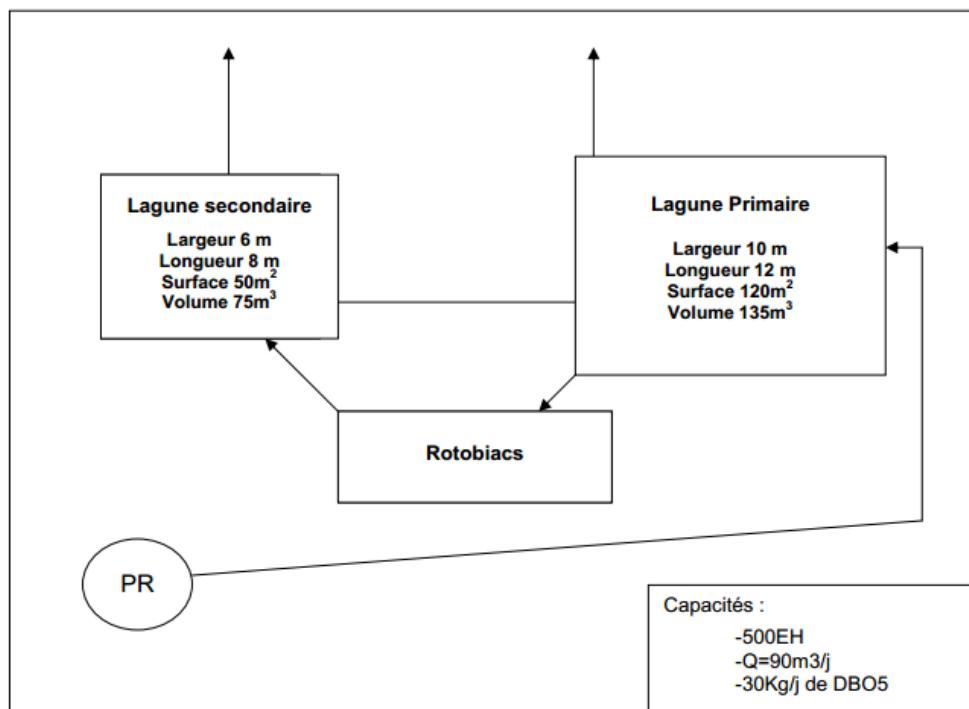
Quantité de boues évacuées de cet ouvrage [tMS]

Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche (tMS)	2020	2021
	0 tMS	0 tMs

Les ouvrages présents sur le réseau d'assainissement de la STEP de Rouvrois sont les suivants :

- Un poste de relèvement
- Un déversoir d'orage

Schéma explicatif de la station de Rouvros sur Othain :



Paramètres	Charges reçues par l'ouvrage	
	Charges brutes de substances polluantes collectées (mg/l)	Rendement de la station d'épuration (%)
DBO ₅	4	91
DCO	12	89
MES	10	94
NKj		
Pt	2	50

STEP n°3 : STEP BILLY
Code SANDRE de la station : 025505302537

Traitement des effluents

- Type de station :
 Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques
 Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)
- Commune d'implantation : BILLY
- Capacité nominale : 450 Equivalent Habitant (EH)

Le nombre d'abonnés raccordés à la station d'épuration est de : 166 abonnés
 La population raccordée à la station d'épuration est de : 372 habitants

Prescriptions de rejet : Arrêté du 25 juillet 2015

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau du loison

Rejet polluant autorisé :

Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendements (%)
DBO ₅	35	60
DCO	200	60
MES		50
NKj		
Pt		

Charges reçues par l'ouvrage :

Paramètres	Charges reçues par l'ouvrage	
	Charges brutes de substances polluantes collectées (mg/l)	Rendement de la station d'épuration (%)
DBO ₅	5	98
DCO	31	94
MES	10	95
NKj		
Pt	3.9	22

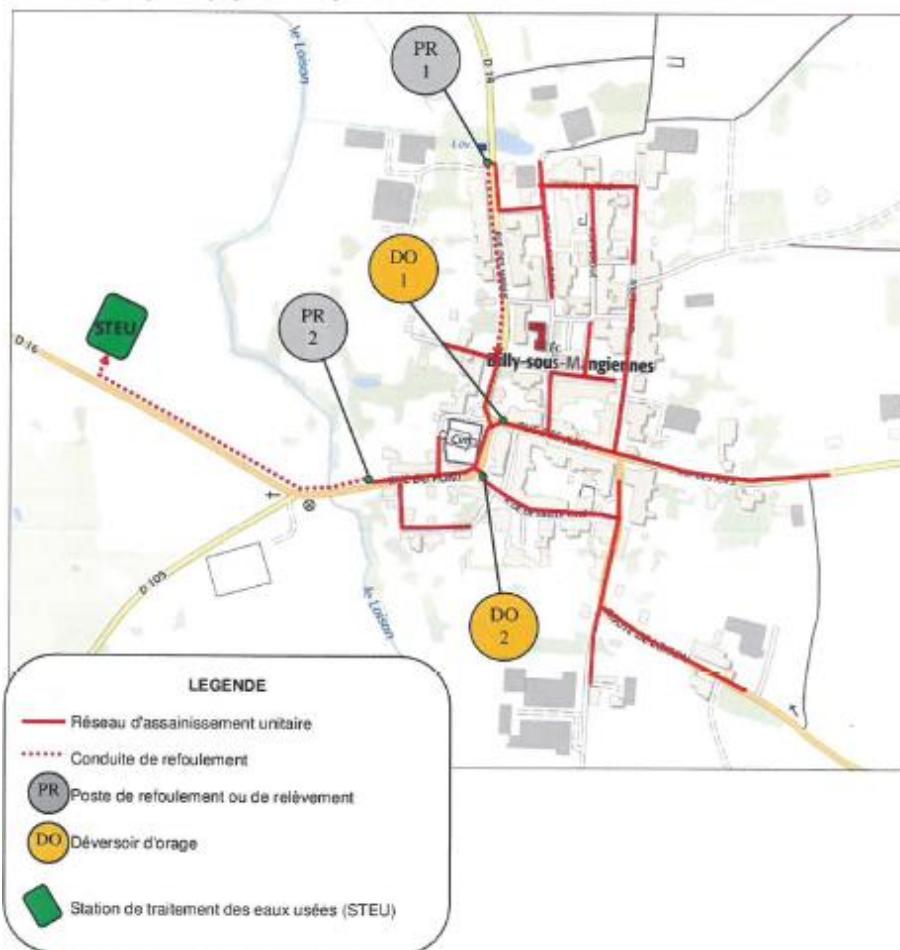


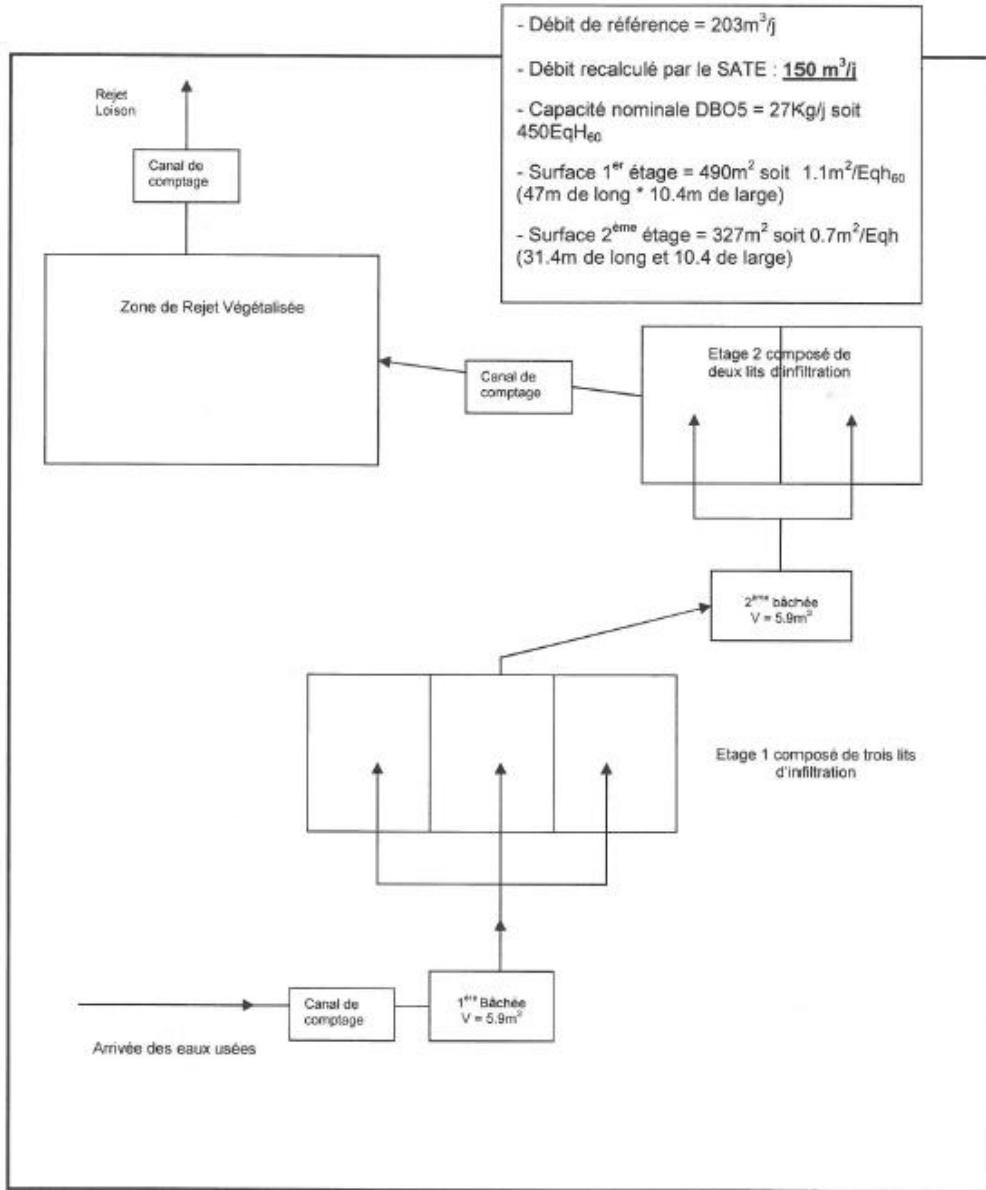
Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

Tonnage de boues produites	2021
en tonnes de matière sèche (tMS)	0 tMS

Les ouvrages présents sur le réseau d'assainissement de la STEP de Billy sont les suivants :

- Deux postes de relevages (PR rue des Marais et PR rue du Pont)
- 1 poste de refoulement à la step





STEP n°4 : STEP DAMVILLERS
Code SANDRE de la station : 025518400100

Traitement des effluents

- Type de station :
 Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)
- Commune d'implantation : DAMVILLERS
- Capacité nominale : 700 Equivalent Habitant (EH)

Le nombre d'abonnés raccordés à la station d'épuration est de : 345 abonnés

La population raccordée à la station d'épuration est de : 635 habitants

Prescriptions de rejet : Arrêté du 25 juillet 2015

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau de la Thinte

Rejet polluant autorisé :

Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendements (%)
DBO ₅	35	60
DCO		60
MES		50
NKj	30	42
Pt		

Charges reçues par l'ouvrage :

Paramètres	Charges reçues par l'ouvrage	
	Charges brutes de substances polluantes collectées (mg/l)	Rendement de la station d'épuration (%)
DBO ₅	11.7	96.4
DCO	34	86.7
MES	16.3	94.1
NKj	4.6	88.7
Pt	0.6	31.3

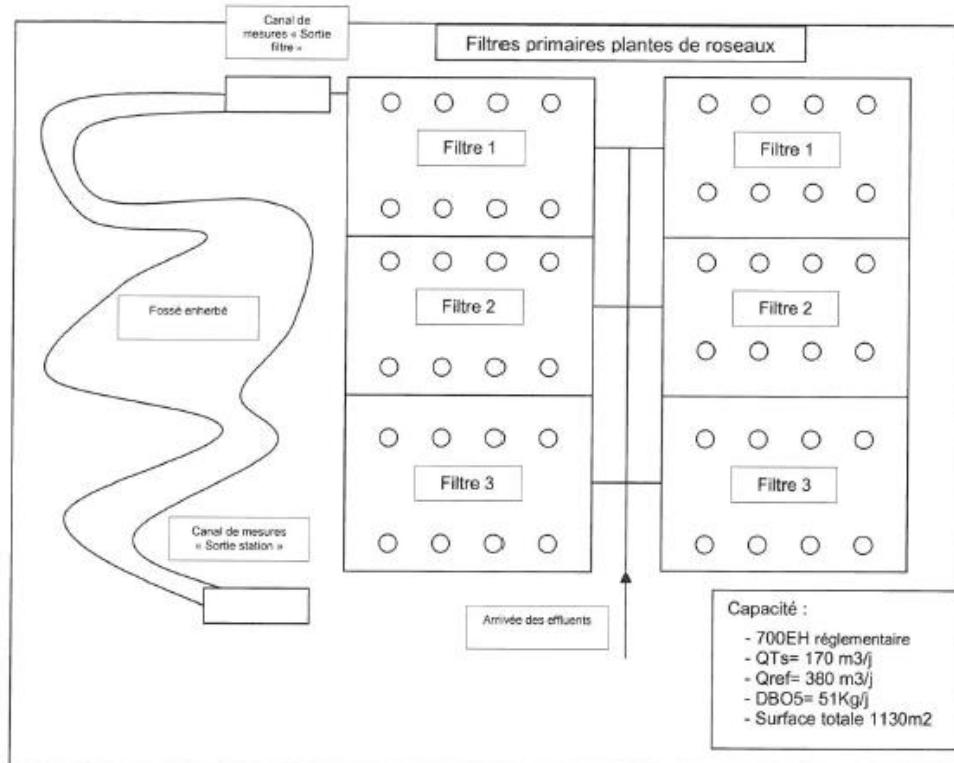


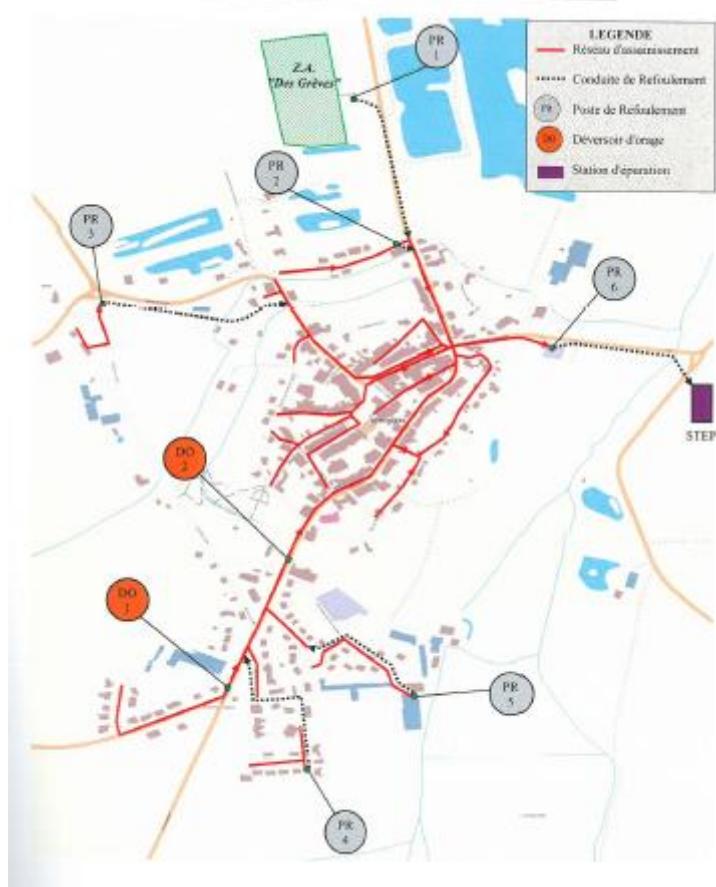
Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche (tMS)	2021
0 tMS	

Les ouvrages présents sur le réseau d'assainissement de la STEP de Damvillers sont les suivants :

- PR 1 : Zone des Grèves
- PR 2 : Rue de la Prairie
- PR 3 : Rue de la Verte Chaussée
- PR 4 : Lotissement l'Isle d'Envie
- PR 5 : Gymnase
- PR 6 : Rue de l'Abreuvoir
- DO 1 : près du château d'eau
- DO 2 : Avenue de Verdun





STEP n°5 : STEP MANGIENNES
Code SANDRE de la station : 025531603402

Traitement des effluents

- Type de station :
 Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques
 Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)
- Commune d'implantation : Mangiennes
- Capacité nominale : 606 Equivalent Habitant (EH)

Le nombre d'abonnés raccordés à la station d'épuration est de : 203 abonnés

La population raccordée à la station d'épuration est de : 397 habitants

Prescriptions de rejet : Arrêté du 25 juillet 2015

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau du Loison

Rejet polluant autorisé :

Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendements (%)
DBO ₅	25	90
DCO	90	85
MES	30	90
NKj	10	85
Pt		

Charges reçues par l'ouvrage :

Paramètres	Charges reçues par l'ouvrage	
	Charges brutes de substances polluantes collectées (mg/l)	Rendement de la station d'épuration (%)
DBO ₅	5	91.2
DCO	14	85.4
MES	9.3	93.7
NKj	2.4	95.2
Pt	0.3	6.8

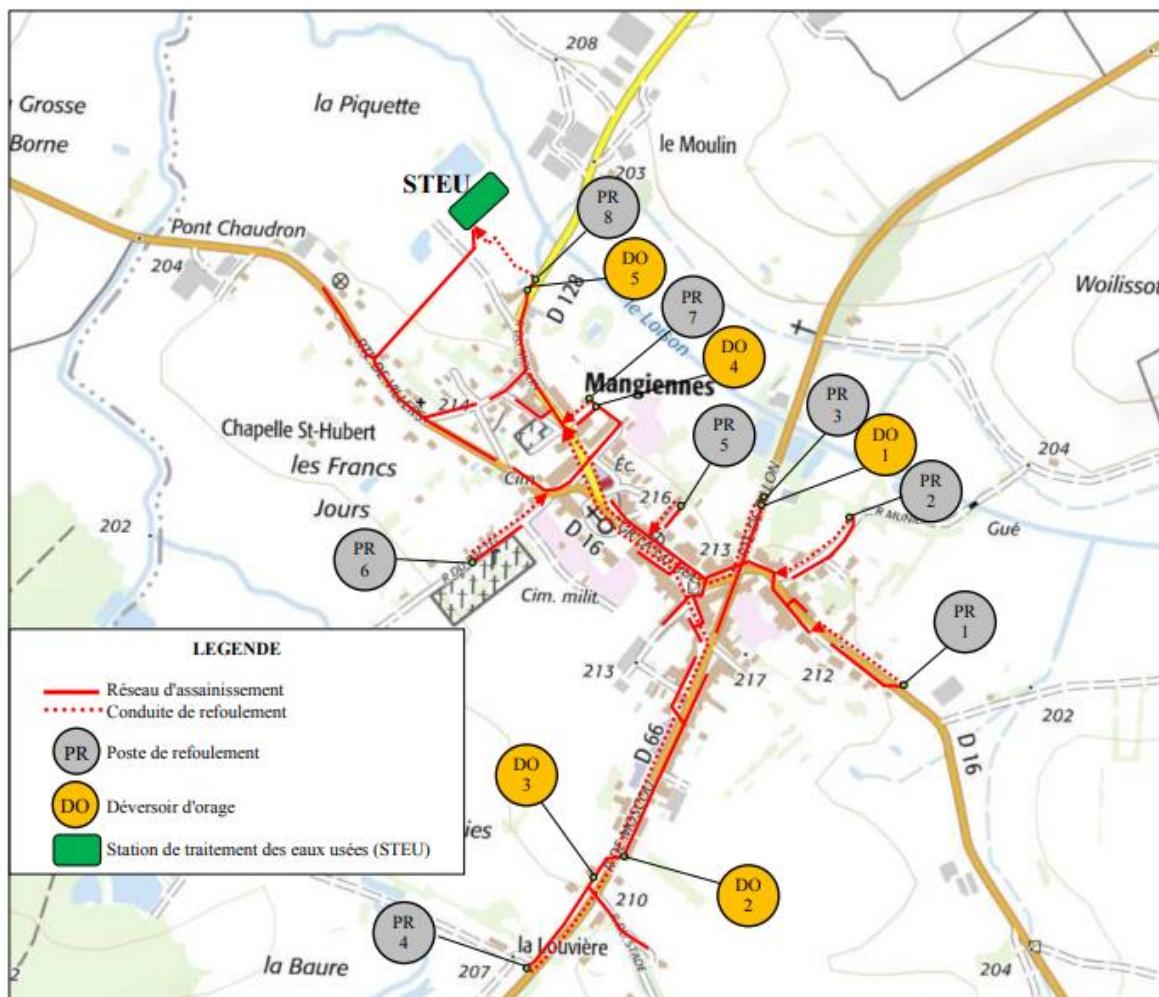


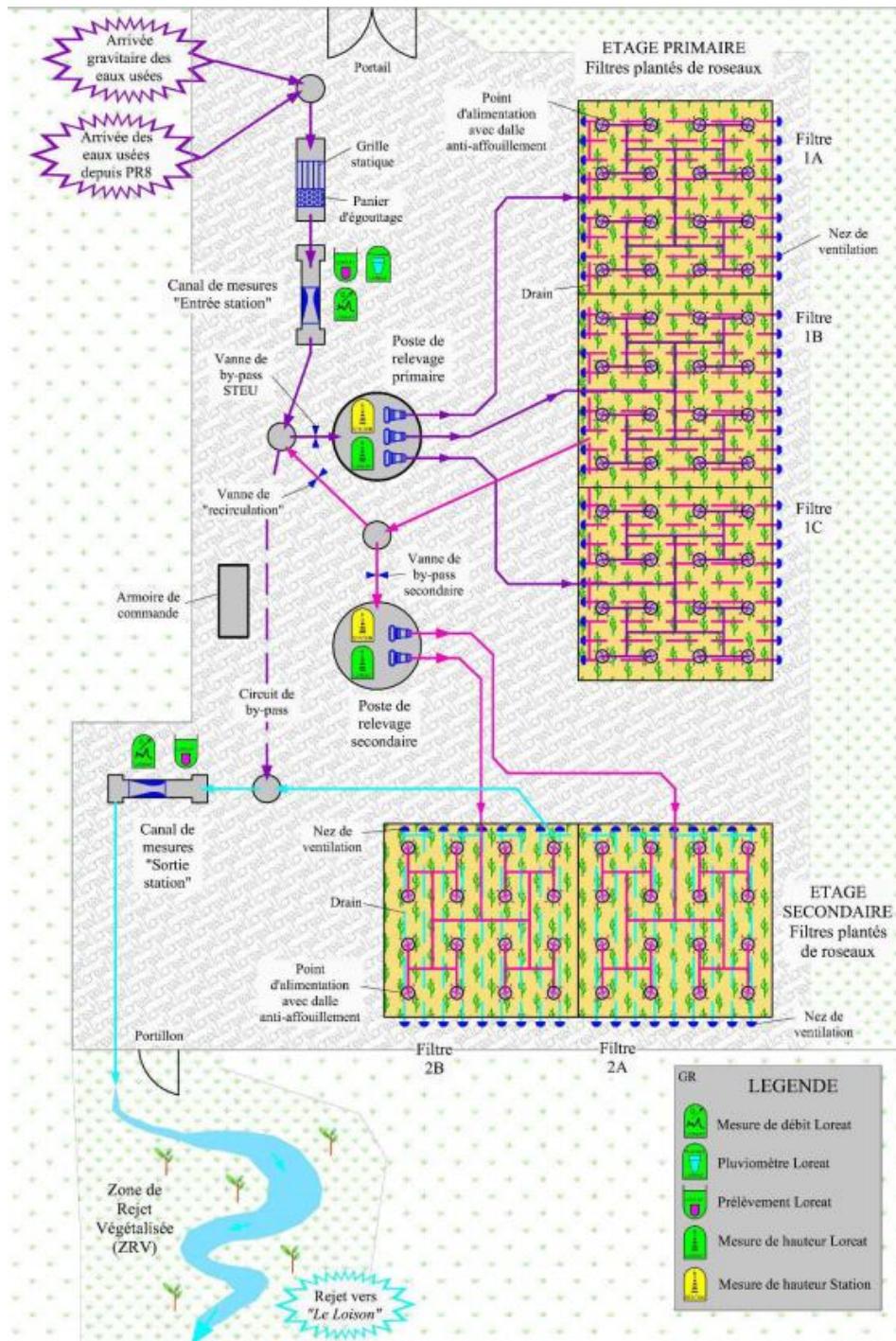
Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

Tonnage de boues produites	2021
en tonnes de matière sèche (tMS)	0 tMS

Les ouvrages présents sur le réseau d'assainissement de la STEP de Mangiennes sont les suivants :

- 7 postes de relevages
 - *Rue Menhuage
 - *Rue du Moulin
 - *Rue de Moscou
 - *Route de Pillon
 - *Rue du Ractel
 - *Grande rue
 - *Rue de la fontaine
 - *Route de st Laurent
- 2 postes de refoulement à la step (1 pour chaque étage)





STEP n°6 : STEP NOUILLONPONT

Code SANDRE de la station : 025538703467

Traitement des effluents

- Type de station :
 Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques
 Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)
- Commune d'implantation : Nouillonpont
- Capacité nominale : 275 Equivalent Habitant (EH)

Le nombre d'abonnés raccordés à la station d'épuration est de : 95 abonnés
 La population raccordée à la station d'épuration est de : 236 habitants

Prescriptions de rejet : Arrêté du 25 juillet 2015

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau de l'Othain

Rejet polluant autorisé :

Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendements (%)
DBO ₅	5	90
DCO	35	80
MES	10	85

Charges reçues par l'ouvrage :

Paramètres	Charges reçues par l'ouvrage	
	Charges brutes de substances polluantes collectées (mg/j)	Rendement de la station d'épuration (%)
DBO ₅	1	99
DCO	14	90
MES	0	100



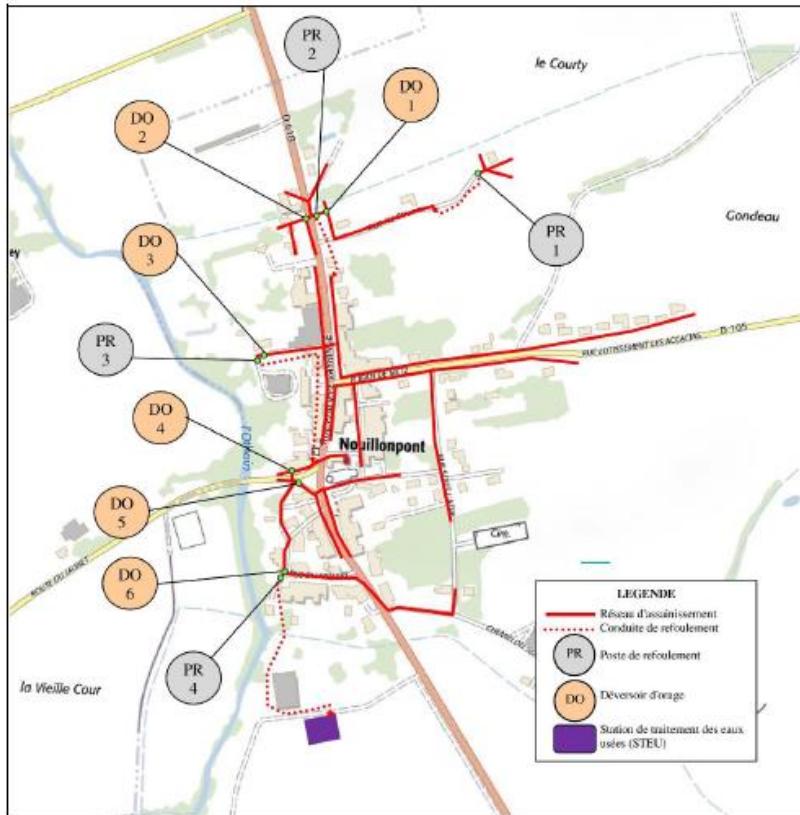
Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche (tMS)	2021
	0 tMS

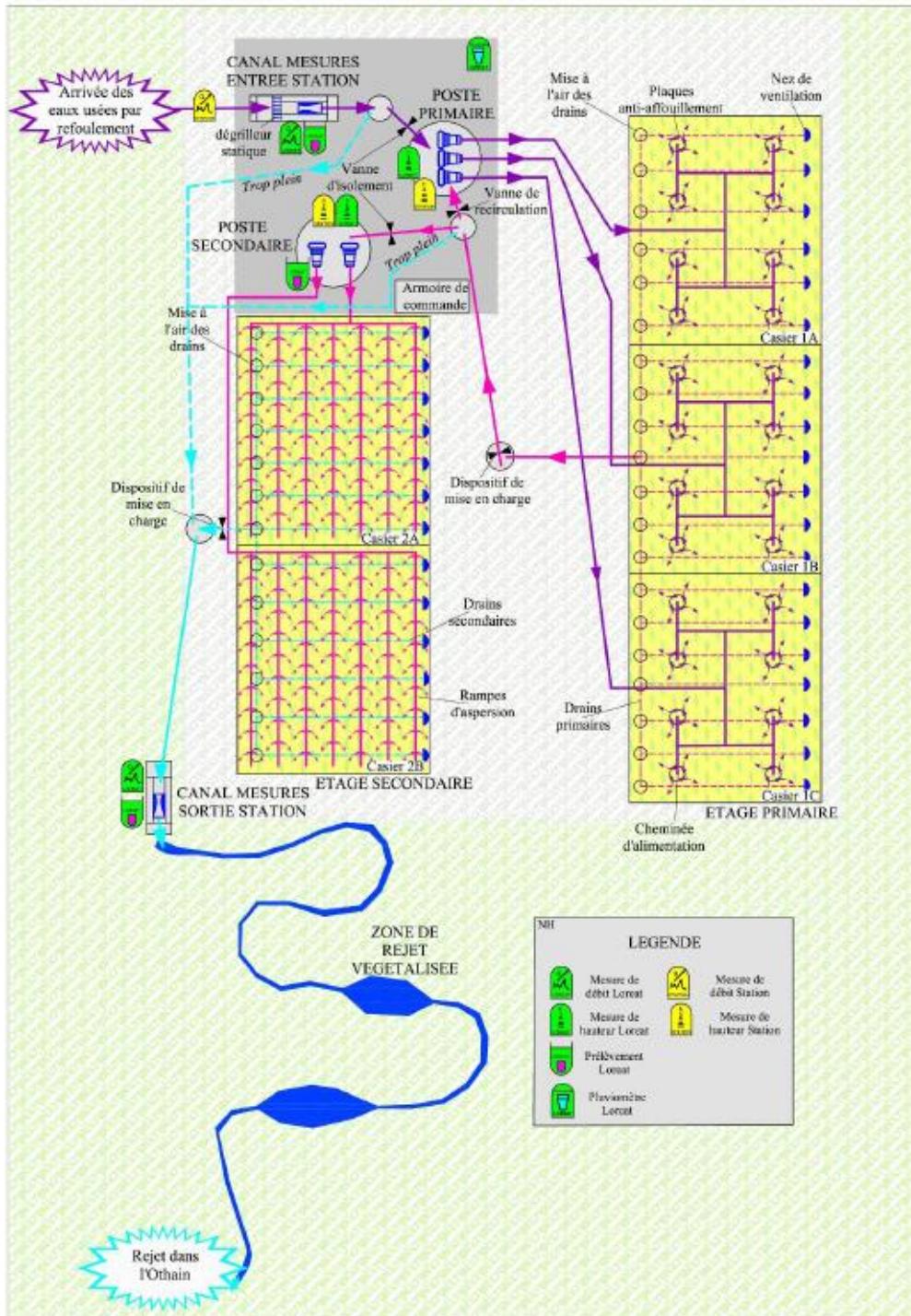
Les ouvrages présents sur le réseau d'assainissement de la STEP de Nouillonpont sont les suivants :

- 4 postes de relevages
 - *Rue du Moulin
 - *Rue Philippe Vayringe
 - *Rue de la fontaine
 - *Lotissement Au Courty
- 2 postes de refoulement à la step (1 pour chaque étage)

Schéma synoptique du réseau de collecte des eaux usées



4.2. Schéma synoptique de l'installation



STEP n°7 : STEP PILION
Code SANDRE de la station : 025540503491

Traitement des effluents

- Type de station :
 Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques
 Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)
- Commune d'implantation : Pillon
- Capacité nominale : 245 Equivalent Habitant (EH)

Le nombre d'abonnés raccordés à la station d'épuration est de : 113 abonnés

La population raccordée à la station d'épuration est de : 256 habitants

Prescriptions de rejet : Arrêté du 25 juillet 2015

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau le Pillon

Rejet polluant autorisé :

Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendements (%)
DBO ₅	30	72
DCO	150	60
MES		50
NKj	10	63
Pt	10	63

Charges reçues par l'ouvrage (bilan 24h du 7/12/2020) :

Paramètres	Charges reçues par l'ouvrage	
	Charges brutes de substances polluantes collectées (mg/j)	Rendement de la station d'épuration (%)
DBO ₅	3	95
DCO	4	98
MES	3	67
NKj	4.5	90
Pt	1.2	71

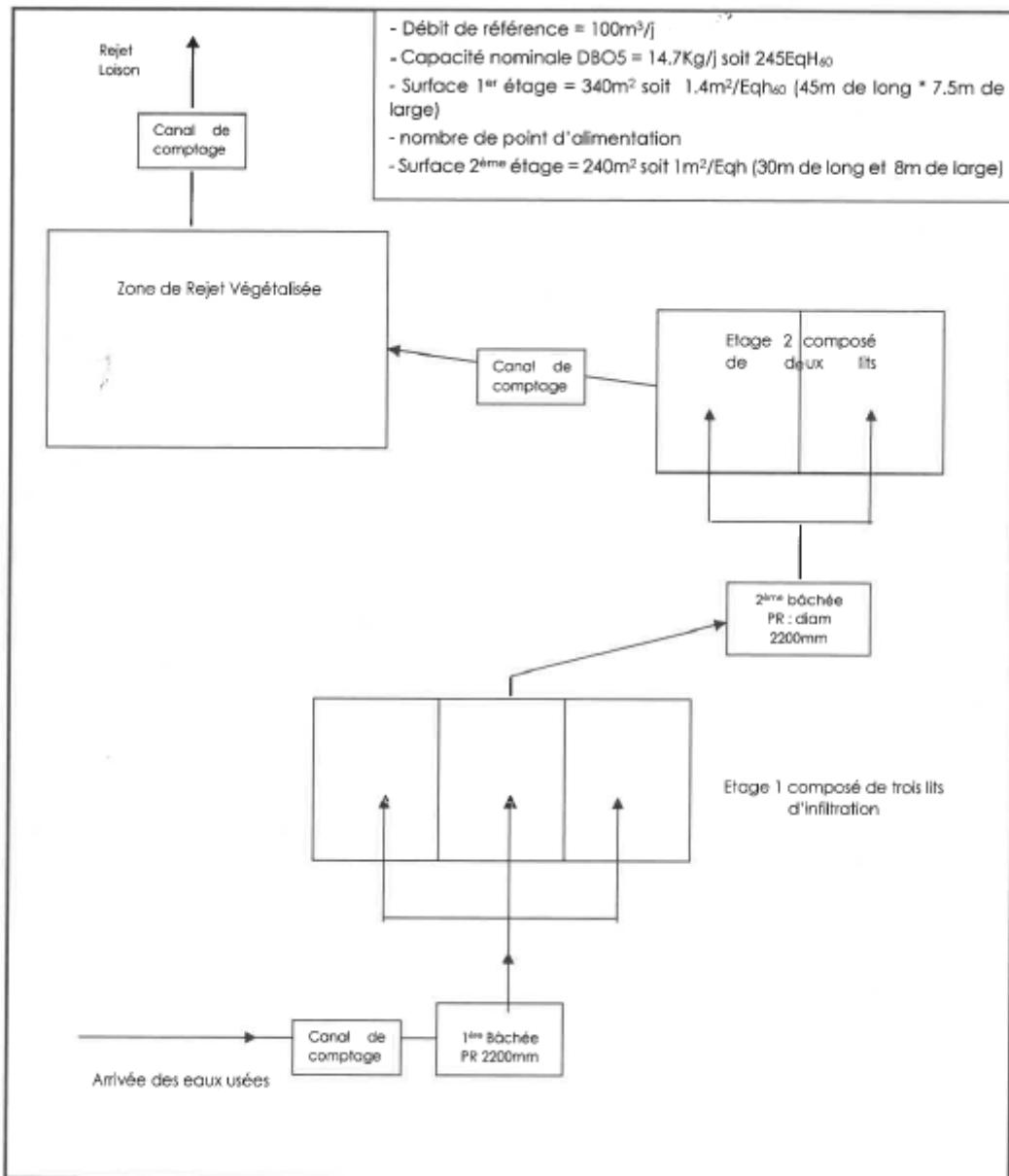


Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche (tMS)	2021
	0 tMS

Les ouvrages présents sur le réseau d'assainissement de la STEP de Pillon sont les suivants :

- 2 postes de relevages
 - * RD 14
 - * Grande rue
- 2 postes de refoulement à la step (1 pour chaque étage)



Glossaire

EH : Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche.

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part fixe (€HT /an)		
Billy Spincourt Rouvrois Damvillers Mangiennes Nouillonpont Pillon	40 €	40 €
Part variable (HT)		
Billy Spincourt Mangiennes Damvillers Nouillonpont Pillon	1,53€/m ³	1,53€/m ³
Rouvrois	1.10€/m ³	1.10€/m ³
Taxes		
Taux de TVA	10,00%	10,00%

‘L’assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Concernant les exploitations agricoles pour lesquelles le compteur est mixte, un forfait de 30m³ par personne sera appliqué, sauf si le cubage n’atteint pas le forfait.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l’exercice sont les suivantes :

*Délibération du 25/08/2020 fixant les tarifs du service d’assainissement 2021

*Délibération du 15/09/2021 fixant les tarifs du service d’assainissement 2022

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021		Au 01/01/2022	
	BILLY / SPINCOURT / NOUILLONPONT / MANGIENNES / DAMVILLERS	ROUVROIS	BILLY / SPINCOURT / NOUILLONPONT / MANGIENNES / PILON / DAMVILLERS	ROUVROIS
Part fixe €HT/an	40	40	40	40
Part Variable annuelle €/m ³	183.6	120	183.6	132
Modernisation des réseaux	27.96	27.96	27.96	27.96
Taxe : TVA 10%	25.15	19.99	25.15	19.99
Total	276.71	219.95	276.71	219.95

Soit 2.31€ /m³ pour Billy, Spincourt, Nouillonpont, Mangiennes, Pilon et Damvillers- 1.83€ /m³pour Rouvros

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €
Redevance eaux usées usage domestique	187 073	205 845
Recette pour boues et effluents importés		
Régularisations (+/-)		
Total recettes de facturation	187 073	205 845
Recettes de raccordement		
Prime de l'Agence de l'Eau	11 245	11 360
Contribution au titre des eaux pluviales	18 206	11 360
Recettes liées aux travaux	1 873	3 848
Produits exceptionnels du budget général	12 756	0
Redevances modernisations des réseaux (budget eau)	2 2136	22 137
Total autres recettes		
Total des recettes	253 289	232 413

Les Primes d'épurations pour les activités du service de 2021 sont les suivantes:
1494 € pour Spincourt, 2032€ pour Billy, 2672€ pour Damvillers, 2173€ pour Mangiennes, 1507€ pour Pilon, 1482€ pour Nouillonpont.

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

ROUVROIS : $\frac{\text{nombre de abonnés desservis x 100}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} = 78*100/87 = \text{89.65 \%}$

SPINCOURT : $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis x 100}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} = 293*100/294 = \text{99.65\%}$

BILLY: $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis x 100}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} = 166*100/169 = \text{98.24\%}$

DAMVILLERS: $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis x 100}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} = 345*100/358 = \text{96.36 \%}$

MANGIENNES: $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis x 100}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} = 203*100/206 = \text{98.53 \%}$

NOUILLONPONT: $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis x 100}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} = 95*100/98 = \text{96.94 \%}$

PILLON : $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis x 100}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} = 113*100/114 = \text{99.12\%}$

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)



La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	4
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	11
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
TOTAL		120	81

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 81 points pour l'exercice 2021.

3.3. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière est dite conforme si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	739 718	1 019 013
Montants des subventions en €	465 964	615 258
Montants des contributions du budget générales en €	-	-

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	2 106 500	2 396 500
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	69 432
	en intérêts	25 132

4.3. Amortissements



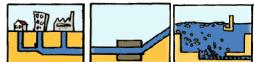
Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 176 997 €. (Rouvrois + Spincourt+ Billy+ Damvillers+ Mangiennes+ Pillon/Nouillonpont)

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Etude technico-économique sur le devenir de la station de Rouvrois sur Othain	-

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Etudes puis travaux d'assainissement Réville Merles Sorbey	2022	2 656 595
Travaux Saint-Laurent-Sur-Othain- STEP + Réseaux de collecte et de transport	2021	1 942 000

5. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2021 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

Le taux d'impayés sur les factures d'assainissement est :

$$\frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année n-1 tel que connu au 31/12/2021} \times 100}{\text{chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année 2021}} = \frac{(12482 \times 100)}{205845.36} = 6.06\%$$

(pour mémoire, en 2020 : 9.41%)

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	2 718	2 718
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.31	2.31
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	89.65%, 99.65%, 98.24%, 96.36%, 98.53%, 94.89%, 99.12%	89.65%, 99.65%, 98.24%, 96.36%, 98.53%, 96.94%, 99.12%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	81 points	81 points
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non	Non
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non	Non
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non	Non
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	0	0
P207.0	Taux des impayés au 31/12/ N	9.41 %	6.06 %